

PROJET DE CESSIION DE CONTRÔLE D'EUROGERM : SIGNATURE D'UN ACCORD SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES ENTRE NOVAGERM (POTENTIEL ACQUEREUR DU BLOC DE CONTROLE EUROGERM), ET NISSHIN SEIFUN GROUP INC., TITULAIRE DE 14,71 % DU CAPITAL D'EUROGERM

Dijon, le 4 mars 2021

Il est rappelé que le 10 février 2021, Monsieur Jean-Philippe Girard et les sociétés ACG et Unigrains (les « **Cédants** ») ont, par suite de l'exercice d'une promesse d'achat qui leur avait été consentie par Naxicap Partners (« **Naxicap** »), conclu des accords définitifs portant transfert hors marché au bénéfice de Novagerm (société dédiée contrôlée par des véhicules d'investissement gérés par Naxicap) de blocs d'actions Eurogerm représentant au total environ 62,58 % du capital de cette dernière (le « **Bloc de Contrôle** »), à un prix de 47,97 € par action Eurogerm sous réserve de la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- la conclusion entre Novagerm, d'une part, et un ou plusieurs actionnaires d'Eurogerm (autre que les Cédants), d'autre part, d'accords fermes et irrévocables de cession et/ou d'apport à l'issue de la période d'offre portant au total sur au moins 13 % du capital social d'Eurogerm ;
- la mise à disposition des financements bancaires.

Le marché est informé que le 3 mars 2021, Novagerm et la société Nisshin Seifun Group Inc (« **Nisshin** »), représentée au conseil d'administration d'Eurogerm et détentrice d'un total de 634,580 actions Eurogerm représentant 14,71 % du capital d'Eurogerm (le « **Bloc Nisshin** »), ont conclu une convention portant transfert a posteriori de la clôture de la période d'offre, au bénéfice de Novagerm de l'intégralité du Bloc Nisshin par cession et/ou apport sous réserve de la réalisation des principales conditions suspensives suivantes :

- a. purge de la procédure d'autorisation préalable des investissements étrangers en France visée au Code monétaire et financier ;
- b. remise d'une attestation d'équité par CROWE HAF (expert indépendant nommé dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée (l' « **OPAS** ») que Novagerm devra, conformément à la réglementation applicable, mettre en œuvre par suite de la réalisation de la cession du Bloc de Contrôle Eurogerm), concluant au caractère équitable de l'OPAS au prix de 47,97 € par action Eurogerm ;
- c. réalisation définitive de la cession du Bloc de Contrôle sur la base d'un prix par action Eurogerm de 47,97 €.

Par suite de la réalisation de la cession et/ou de l'apport à Novagerm du Bloc de Contrôle et du Bloc Nisshin :

- les Cédants et Nisshin pourraient être amenés à détenir une participation minoritaire dans le capital de Novagerm ;

- les fonds gérés par Naxicap détiendront ensemble plus de 50 % du capital et des droits de vote de Novagerm.

Enfin et autant que de besoin, il est rappelé au marché que, si la Cession de Contrôle Eurogerm devait être réalisée, il n'y aurait pas lieu au versement par Eurogerm d'un dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comme usuellement dans les opérations de LBO pour la première année du prêt Senior.

A propos de Naxicap Partners

Acteur de référence du capital investissement en France, Naxicap Partners – affilié du Groupe BPCE– dispose de 3,5 milliards d'euros de capitaux sous gestion. Investisseur impliqué et responsable, Naxicap Partners construit aux côtés des entrepreneurs avec lesquels il s'associe, un partenariat solide et constructif pour la réussite de leur projet. La société compte près de 39 professionnels de l'investissement sur 5 bureaux implantés à Paris, Lyon, Toulouse, Nantes et Francfort.

A propos d'EUROGERM (www.eurogerm.com)

Créé en 1989 par son Président Directeur Général, Jean-Philippe Girard, EUROGERM exerce ses activités dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers, les boulangers et pâtisseries industriels en France et à l'international.

EUROGERM est coté sur Euronext Growth Paris, marché du Groupe Euronext
Code ISIN : FR0010452474 - Mnémo : ALGEM



Contacts

EUROGERM
Jean-Philippe GIRARD
Président Directeur Général
Tél. : +33 (0)3 80 73 07 77
investisseurs@eurogerm.com

Shan
Communication financière
Sarah LEVY-QUENTIN
Tél. : +33 (0)1 44 50 03 84
eurogerm@shan.fr

